



MAIRIE DE SURY-LE-COMTAL - DEMANDE EXCEPTIONNELLE

Pour information

Nous vous remercions d'utiliser ce document pour formuler une demande exceptionnelle auprès des élus.

Vous pouvez déposer la demande en Mairie, l'envoyer par mail à communication@ville-surylecomtal.fr ou contacter le service vie associative au 04 77 50 52 67 qui prendra en compte votre demande pour en suivre le traitement.

La mairie met en place une traçabilité via le logiciel courrier de ce type de demande, c'est pourquoi nous comptons sur votre collaboration pour ne plus utiliser en direct l'adresse mail ou le numéro de portable de l' élu en charge de la vie associative.

ASSOCIATION

Dénomination de l'association :

N° SIREN :

Adresse :

Tél. :

Mail :

Ces données peuvent être communiquées au public : *OUI* *NON*

Objet de la demande :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date :

Signature